

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26.09.02 Convocation du 18.09.02

Compte rendu affiché 27 septembre 2002

Présidente: Mme GUERIN

Secrétaire élue : Isabelle DESVIGNES

Réf. : BJ/LDA

**Objet : Modification du
Tableau des Effectifs.**

Nombre de conseillers :

en exercice : 29

présents : 21

votants 26

Présents :

Mme GUERIN, MM. FAURE, POINT, CHATUT, Mme BOUHEY,
MM. AUROY, RODRIGUEZ, OLLIVIER,

M. MEYER, Mmes VEYRIER, BROSSARD, GLATARD, MARMONIER,
M. GONDELAUD, Mme ZUILLI, M. GOSSET, Mmes PERRIN,
DESVIGNES, MM. MACHURAT, BELLOT, Mlle MILLET.

M. LAFFLY par Mme GUERIN - Mme WYMAN par M. GONDELAUD -
Mme DURAND par Mme PERRIN - M. CHRETIN par M. FAURE -
M. FERNANDES par Mlle VEYRIER.

Absents représentés :

Absents excusés :

Mme BERRA, M. BOUREZG, Mme LABASOR.

Madame l'Adjointe déléguée pour le personnel explique que deux demandes de promotion de grade ont été acceptées par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

Le Conseil Municipal est donc invité à modifier le tableau des effectifs de la commune en conséquence, la prise d'effet de cette mesure si situant au 1^{er} octobre 2002.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouï l'exposé de Madame le Maire-Adjoint, et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code des Communes (partie réglementaire),
- Vu l'avis favorable des instances paritaires consultées,
- Décide de modifier le tableau des effectifs du personnel de la commune comme suit :

SUPPRESSION GRADE	CREATION GRADE	IB début	IB fin
Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} classe	Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} classe	359	449
Assistant de Conservation 2 ^{ème} classe	Assistant de Conservation 1 ^{ère} classe	384	579

- Dit que ces mesures prennent effet au 1^{er} octobre 2002,
- Autorise Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.
- Précise que les dépenses relatives au financement de ces postes sont prévues à l'article 64111 du budget communal.

Ainsi fait et délibéré à NEUVILLE-sur-SAONE, le 26 Septembre 2002

Pour copie conforme,
Le MAIRE ,

Le MAIRE
Signé P. LAFFLY

Délibération certifiée exécutoire
compte-tenu - de la transmission en Préfecture le 29 Octobre 2002
- de la publication le 30 Octobre 2002
Fait à NEUVILLE-sur-SAONE, le 29 Octobre 2002